

Commerce international :
Intégration des considérations liées
à l'égalité entre les sexes dans le
processus d'élaboration des
politiques

Initiatives et leçons

Document de travail rédigé pour
Condition féminine Canada

Décembre 2000

Soraya Hassanali

Ce document exprime les opinions et points de vue de l'auteure et ne correspond pas nécessairement à la politique officielle ou aux opinions de Condition féminine Canada ni du gouvernement du Canada.

Remerciements

Je tiens à remercier, outre ma famille, certaines personnes pour l'aide et le soutien qu'elles m'ont apportés au cours de la rédaction du présent document. Je songe notamment à Ann Weston et à Alison Van Rooy, de L'Institut Nord-Sud, à Elizabeth May, du Sierra Club, et à Aaron Cosby, de l'Institut international du développement durable, qui n'ont pas hésité à me transmettre des renseignements sur les recherches en cours ainsi que les noms de personnes-ressources. Je remercie aussi Céline Champagne, bibliothécaire en chef à Condition féminine Canada, et son personnel pour leur dévouement professionnel et toutes les recherches que ces personnes m'ont aidée à effectuer, sans oublier Nona Grandea, de Condition féminine Canada, qui a révisé le document sans ménager son soutien et ses encouragements.

Données de catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

Hassanali, Soraya

Commerce international : intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans le processus d'élaboration des politiques [fichier d'ordinateur]: initiatives et leçons.

Publ. aussi en anglais sous le titre : International Trade, putting gender into the process.

Publ. aussi en version imprimée.

Mode d'accès : Site WWW de Condition féminine Canada

ISBN 0-662-66197-4 [version imprimée]

No. de cat. SW21-89/2001 [version imprimée]

1. Commerce international.
2. Libre-échange – Canada.
3. Canada – Commerce.
4. Femmes – Canada -- Conditions économiques.
- I. Canada. Condition féminine Canada.
- II. Titre.
- III. Titre: International trade, putting gender into the process.

HF1479.H37 2001

382'.72

C2001-980374-5F

Pour d'autres renseignements, veuillez communiqué avec la,
Direction d'analyse et élaboration des politiques

Condition féminine Canada

123, rue Slater, 11e étage

Ottawa (Ontario) K1P 1H9

Téléphone: (613) 995-7839

Courriel: policy@swc-cfc.gc.ca

Ce document est aussi accessible sur le site Web de Condition féminine Canada
à l'adresse: www.swc-cfc.gc.ca

Avant-propos

Dans le contexte de l'économie mondiale du XXI^e siècle, l'importance pour le Canada de la libéralisation des échanges n'a jamais été aussi évidente. Les exportations représentent 45,6 p. 100 de notre produit intérieur brut. Chaque jour, la valeur des échanges bilatéraux du Canada avec le reste du monde atteint plus de 2,5 milliards de dollars.

Il est certainement souhaitable, dans le cadre de la libéralisation du commerce, d'augmenter les échanges de biens et de services et d'en retirer des bénéfices financiers. Il est cependant tout aussi important de contribuer à assurer une meilleure qualité de vie aux Canadiennes et Canadiens ainsi qu'à nos semblables partout dans le monde.

Tout en documentant nos succès commerciaux, il ne faut pas oublier les défis. Le processus d'élaboration de la future politique commerciale doit être transparent, en plus de favoriser la participation, la discussion, la recherche et l'analyse.

Le présent document est l'une des trois études commandées par Condition féminine Canada en l'an 2000. L'objectif est de commencer à examiner certains des grands enjeux des conséquences et de l'impact différents des accords commerciaux internationaux sur les femmes et les hommes. Il s'agit aussi d'examiner les questions de représentation et de participation des femmes à l'élaboration de la politique commerciale internationale.

Le premier document, qui s'intitule *Les Canadiennes et le commerce : Survol des principaux enjeux*, fait un survol des récents processus de libéralisation des échanges commerciaux et entreprend de recenser les principaux enjeux commerciaux et leurs répercussions sur les Canadiennes.

Le deuxième document, *Politique internationale en matière de commerce : Une introduction*, traite des concepts et de l'évolution des règles commerciales et présente un aperçu d'un certain nombre d'accords commerciaux auxquels le Canada est partie. Ce document pourrait être un outil utile pour les personnes qui commencent à s'intéresser à la formulation de la politique commerciale internationale.

Le troisième document, *Commerce international : Intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans le processus d'élaboration des politiques. Initiatives et leçons*, examine les mécanismes nationaux de consultation pour l'élaboration de la politique commerciale internationale, et passe en revue les efforts déployés par divers intervenants et intervenantes afin d'intégrer les considérations liées à l'égalité entre les sexes aux négociations commerciales internationales tant au niveau national qu'international.

Condition féminine Canada appuie l'acquisition de nouvelles connaissances sur le commerce international. En août 2001, un appel de propositions était lancé par le Fonds de recherche en matière de politiques du Ministère sur le thème « Les accords commerciaux et les femmes ». Condition féminine Canada espère que ces documents de discussion, ainsi que toute recherche en matière de politiques qui sera menée par l'entremise du Fonds de recherche en matière de politiques, marqueront les premières étapes importantes menant à un processus d'élaboration des politiques commerciales plus transparent, dont les résultats favoriseront l'habilitation économique, la sécurité et l'autonomie des femmes.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Introduction | 7 |
| Intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans les politiques commerciales : coup d'oeil sur les mécanismes | 10 |
| Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international | 11 |
| Autres ministères | 11 |
| Consultations fédérales-provinciales-territoriales..... | 12 |
| Groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur..... | 12 |
| Conseil consultatif d'Équipe Canada inc..... | 13 |
| Conseil consultatif d'universitaires sur la politique commerciale..... | 13 |
| Direction des consultations et de la liaison – Politique Commerciale | 13 |
| Outils virtuels et avis publiés dans la <i>Gazette du Canada</i> | 14 |
| Consultations multisectorielles..... | 14 |
| Initiatives d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans les politique commerciales | 16 |
| <i>Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis</i> | 16 |
| <i>Accord de libre-échange nord-américain</i> | 17 |
| Organisation mondiale du commerce..... | 18 |
| Tentatives d'influencer le programme de l'OMC..... | 19 |
| Exemples d'initiatives destinées à influencer sur les politiques commerciales de l'OMC | 20 |
| <i>Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA)</i> | 21 |
| Une approche intégrée de l'égalité entre les sexes à l'APEC | 22 |
| Organisation de coopération économique Asie-Pacifique | 23 |
| L'APEC et l'égalité des sexes | 23 |
| Leçons pour l'avenir | 26 |
| Représentation..... | 26 |
| Diversité..... | 27 |

| | |
|---|-----------|
| Responsabilisation..... | 27 |
| Mécanismes consultatifs efficaces..... | 27 |
| Mécanismes gouvernementaux internes..... | 27 |
| Approche fondée sur de multiples niveaux..... | 28 |
| Conclusion | 29 |
| Notes de fin de page..... | 30 |
| Références..... | 35 |

Introduction

En décembre 1999, les téléspectatrices et téléspectateurs du Canada et de la planète ont pu regarder les images télévisées de policiers en tenue anti-émeute et équipés de masques à gaz lancer l'assaut contre des milliers de femmes et d'hommes qui criaient et portaient des pancartes lors de la troisième réunion des ministres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à Seattle, déclarant « *La bourse ou la vie — choisissons la vie!* ». Cette image rappelle les manifestations contre l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), à Vancouver en 1997, les négociations de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) relativement à l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI), en 1998, les réunions du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale à Washington DC et à Prague, en 2000, et, plus récemment, l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA), à Windsor. Une « mondialisation non dirigée par les entreprises », l'« exercice de contrôle sur les capitaux », l'« élimination de la dette des pays pauvres », le « commerce équitable », la « justice économique, sociale et environnementale » ainsi que le « développement durable » sont quelques-unes des demandes et des visions dissidentes qui sont exprimées en faveur d'un nouvel ordre social et économique.

Bien des gens estiment que les débats publics entourant la restructuration de l'économie mondiale et la libéralisation du commerce n'ont pas grand-chose à voir avec leurs préoccupations quotidiennes, et ne concernent que les économistes et les responsables des politiques commerciales. Pourtant, ces exemples récents d'une action mondiale concertée sont le reflet d'une évolution de cette perception. L'interruption des négociations sur l'AMI et l'échec du lancement d'une

ronde de négociations du millénaire à Seattle ont envoyé un message limpide aux décideurs du Canada et d'ailleurs. Les accords sur le commerce international et d'autres questions économiques doivent être vus comme un reflet légitime de la volonté démocratique populaire, surtout en cette période où les obstacles au commerce ne proviennent plus des tarifs douaniers imposés sur les marchandises, mais bien des politiques et des règlements intérieurs.

Selon certains universitaires, les débats sur le libre-échange ne portent pas tant sur le bien-fondé des échanges commerciaux que sur les types de règles qui devraient régir ces échanges, ce qui, à leur avis, est au cœur du débat¹. Le présent document s'éloigne quelque peu de cette ligne de pensée, car tout en admettant que les règles commerciales sont effectivement importantes dans un système commercial réglementé, les « questions de processus » qui déterminent comment ces règles sont conçues et qui sont responsables de leur conception et de leur application le sont tout

Les politiques économiques internationales ne peuvent plus être séparées des politiques intérieures, et vice versa. Les corrélations sont importantes, surtout lorsqu'il est question de politiques sur l'investissement, l'innovation et la concurrence, de marchés du travail et de protection de la propriété intellectuelle... La volonté du public de lier les politiques commerciales à des enjeux de nature non commerciale comme l'environnement et les programmes sociaux s'accompagne d'une volonté de convergence et de cohérence accrues des politiques internationales. [Traduction]

Michael Hart
Centre de droit et politique commerciale

autant. Pour les décisionnaires, deux points clés se dégagent de cet argument. Premièrement les « questions de processus » (c.-à-d. qui est inclus et qui est exclu) sont tout aussi importantes que le « résultat ».

Il convient de se demander comment les mécanismes consultatifs aux échelons national, régional ou international peuvent favoriser un engagement significatif des citoyennes et des citoyens. Par ailleurs, si un tel engagement peut être nécessaire à l'atteinte d'objectifs commerciaux, il peut ne pas régler la crise de la légitimité à longue échéance. Une analyse du nouveau débat public révèle que le cadre idéologique lui-même est remis en question.

De plus en plus, on doute des promesses de la libéralisation du commerce et on se demande si la croissance économique portée par le commerce extérieur, la privatisation et la déréglementation du marché, d'une part, et la réduction des interventions gouvernementales, d'autre part, ont amélioré la qualité de vie au Canada et ailleurs. Malgré la croissance soutenue des échanges internationaux, de l'investissement étranger et des opérations de change, les inégalités entre les revenus ont persisté et se sont accentuées, à l'intérieur des pays et entre les pays. Selon des statistiques récentes, le cinquième le plus pauvre de la population mondiale a vu ses revenus baisser au cours des trois dernières décennies². D'ailleurs, la question de l'inclusion et de l'égalité est l'un des fers de lance du mouvement d'opposition à la libéralisation du commerce et de l'investissement.

Le traitement du changement structurel comporte la plupart du temps un silence conceptuel: le refus de reconnaître de manière explicite ou implicite que la restructuration mondiale ne se joue pas sur un terrain neutre quant à l'égalité des sexes. [Traduction]

Isabella Bakker
The Strategic Silence (1994)

La question de l'égalité comporte une dimension femmes-hommes claire et visible. Nous ne souhaitons pas ici nous étendre sur les questions liées aux répercussions sur chacun des sexes de la libéralisation du commerce et de l'investissement, mais il convient de souligner que les possibilités offertes par la nouvelle économie mondiale sont fonction des ressources possédées ou de l'accès à des ressources (p. ex., éléments d'actif, revenus, éducation et compétences). Si l'on voulait tenir compte des répercussions différentes chez les hommes et les femmes selon la race, l'origine ethnique, l'âge, la situation familiale, les incapacités et d'autres facteurs relationnels qui influent sur les effets du commerce, les enjeux seraient encore plus complexes. Pourtant, ce sont des enjeux à mettre en évidence pour éviter de présumer que l'élaboration des politiques ou des programmes économiques a des conséquences ou des effets identiques chez les deux sexes³. La prise en considération de ces facteurs est un pas important vers l'établissement d'un vaste consensus sur la libéralisation du commerce et de l'investissement.

Nous verrons ici comment les structures et les processus d'élaboration des politiques commerciales peuvent contribuer à mettre les considérations liées à l'égalité entre les sexes à l'ordre du jour, et nous étudierons les efforts déployés par le passé pour tenir compte de ces différences dans l'élaboration des politiques commerciales. La deuxième section du document décrit les mécanismes consultatifs en place et évalue dans quelle mesure ils ont facilité la participation des femmes.

La troisième section passe en revue les efforts déployés par les groupes de femmes au Canada et dans le monde afin d'influencer les politiques commerciales, en particulier l'*Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis* (ALECEU), l'*Accord de libre-échange nord-américain* (ALENA), l'*Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce* (GATT), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). La quatrième section se penche sur l'approche légèrement différente adoptée par l'APEC, soit une approche intégrée de l'égalité entre les sexes. En conclusion, nous tirons des leçons sur des manières d'intégrer les considérations liées à l'égalité⁴ entre les sexes aux délibérations actuelles et futures relatives aux politiques commerciales.

Intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans les politiques commerciales : coup d'oeil sur les mécanismes

Trois ministères sont responsables au premier chef de l'élaboration des politiques sur le commerce international : le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), Industrie Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada. Même si d'autres ministères fédéraux sont consultés et jouent effectivement un rôle, c'est au MAECI qu'il incombe principalement de définir et de défendre les intérêts du Canada dans les négociations commerciales. Les mécanismes suivants permettent de mener des consultations au sujet des positions de négociation du Canada : les comités parlementaires, en l'occurrence le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international (CPAECI), les consultations avec d'autres ministères, les consultations fédérales avec les ministres du Commerce des gouvernements provinciaux et territoriaux, et la consultation des Groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur (GCSCE).

En réponse aux pressions de plus en plus fortes exercées en faveur d'une plus grande transparence dans l'élaboration des politiques commerciales et d'une participation accrue du public à ce processus, le MAECI a récemment mis en place une série de mécanismes destinés à faciliter la consultation avec les organisations de la société civile, notamment le Conseil consultatif d'Équipe Canada inc., des consultations multisectorielles, des consultations virtuelles relatives à des secteurs précis par le truchement du site Web du ministère, la publication dans la *Gazette du Canada* d'avis intitulés « Consultations en vue de négociations commerciales » et le Conseil consultatif d'universitaires sur la politique commerciale canadienne. En 1998, le Ministère a mis sur pied une nouvelle Direction des consultations et de la liaison – Politique commerciale (EBC) dont la mission consiste à « faciliter et à stimuler la participation de la population canadienne à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques commerciales du Canada afin de mieux refléter les valeurs, les priorités et les intérêts du pays⁵ ». À prime abord, il semble y avoir une série complète de mécanismes officiels et ponctuels pour consulter le public au sujet des positions de négociation du Canada en matière de politique commerciale.

Les critiques de ces mécanismes soutiennent toutefois que l'existence d'intérêts politiques semble influencer sur la structure, la fonction, le degré de permanence et la composition des parties consultées, ce qui engendre des différences dans le pouvoir relatif de façonner le processus et d'exercer une influence sur les positions du Canada dans les négociations commerciales. Cette situation semble empêcher les intervenantes et intervenants sociaux de jouer à armes égales et pourrait expliquer en partie le succès mitigé des initiatives de « mobilisation constructive » du MAECI. Il s'ensuit que de plus en plus de Canadiennes et de Canadiens contournent l'État et cherchent à influencer les politiques commerciales hors des mécanismes nationaux officiels.

Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international

Au Canada, le corps législatif (Parlement) et l'organe exécutif se partagent les pouvoirs relatifs aux politiques commerciales. Le Parlement canadien ne joue pas de rôle officiel dans l'élaboration des politiques commerciales et celles-ci relèvent du ministre du Commerce. À l'exception des présentations effectuées par le ministre à la Chambre des communes au sujet du commerce, le gouvernement n'a pas à faire approuver ses positions de négociation par le Parlement.

Le Parlement peut toutefois donner son avis, par l'entremise des comités parlementaires. Le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international (CPAECI) est une structure multipartite, chargée par le ministre du Commerce de recueillir les opinions des Canadiennes et des Canadiens avant le début de négociations commerciales. Il dépose au Parlement un rapport auquel le gouvernement répond officiellement.

Les groupes de promotion de l'égalité des femmes et des droits de la personne, les syndicats, les organisations non gouvernementales environnementales (ONGE) et d'autres intervenantes et intervenants sociaux ont très souvent eu recours à ce mécanisme consultatif pour tenter d'influencer les négociations sur les politiques commerciales⁶. Le CPAECI est un bon exemple de mécanisme participatif, qui permet à un large éventail de parties d'exprimer leurs points de vue sur le commerce. Il a toutefois d'importantes limites. Premièrement, le ministre du Commerce doit demander au CPAECI de s'engager dans le processus consultatif, lui fournir des ressources et prévoir des délais suffisants pour que ses conclusions puissent influencer de manière significative la position de négociation du gouvernement. En théorie, l'exigence d'une réponse écrite officielle du gouvernement⁷ sous-entend une certaine obligation pour le gouvernement de rendre des comptes. Comme le soulignent toutefois les critiques, le gouvernement n'est pas tenu d'adopter ou d'intégrer officiellement les recommandations du CPAECI dans sa position de négociation.

Autres ministères

Comme nous l'avons déjà dit, le MAECI, Industrie Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada sont les ministères fédéraux chargés de l'élaboration des positions de négociation du Canada sur le commerce. Le Cabinet fédéral approuve l'orientation générale des politiques commerciales, mais non les détails précis des négociations. Participent également à ce processus d'autres ministères fédéraux de plus grande envergure (qui peuvent consulter ou non la population ou les groupes de femmes) selon le secteur ou l'enjeu en cause. En général, Condition féminine Canada n'est pas considéré comme un intervenant important dans les discussions ou les comités associés aux négociations commerciales, et n'est pas consulté au sujet des politiques commerciales. Le ministère fédéral responsable de la condition féminine et les bureaux de promotion de la femme des autres ministères sont donc exclus du processus d'élaboration des politiques commerciales, ce qui constitue l'un des principaux obstacles à l'intégration à la politique commerciale d'une perspective qui tient compte des différences entre les sexes.

Consultations fédérales-provinciales-territoriales

« Certains aspects de la politique commerciale concernent les provinces... C'est pourquoi les responsables du MAECI veillent à les renseigner et à les consulter régulièrement lorsque vient le temps d'élaborer les objectifs canadiens de négociations⁸ ». Le ministre fédéral du Commerce international consulte ses homologues des provinces et des territoires au moins une fois par année. En 1999, deux consultations ministérielles ont eu lieu, l'une en février et l'autre en octobre⁹.

Actuellement, les réunions annuelles ou semestrielles servent davantage à informer les ministres des provinces ou des territoires des positions de négociation adoptées qu'à leur demander leur avis. Cette distinction est cruciale lorsqu'on examine les enjeux associés au processus. Lorsque la politique commerciale entre dans des champs de compétence provinciale comme l'éducation et la santé, il devient primordial de consulter efficacement et sérieusement les provinces. Une autre question importante doit être soulevée : le degré de participation des ministères et des organismes responsables de la condition féminine au processus.

Lors de la réunion du 17 février 1999, en « prévision de discussions plus larges, des représentants du milieu des affaires ont été invités à exprimer leur opinion sur les prochains pourparlers commerciaux » aux ministres des paliers fédéral, provincial et territorial¹⁰. Les critiques pourraient estimer que le fait de n'inviter que les porte-parole de l'industrie à exprimer leurs points de vue favorise l'accès des entreprises aux décisionnaires de haut niveau, donnant ainsi aux gens d'affaires plus d'influence et de pouvoir que les autres membres de la société quant à l'orientation des discussions tenues lors des consultations.

Groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur

Les comités des Groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur (GCSCE) « conseillent les négociatrices et les négociateurs commerciaux sur les complexités et priorités de négociation de ces secteurs¹¹ ». En mars 2000, les GCSCE se composaient de porte-parole de l'industrie, d'avocates et d'avocats ou de consultantes et consultants engagés par des groupes industriels¹². Lors de leur création au milieu des années 1980, les GCSCE comptaient des porte-parole des syndicats et quelques porte-parole du secteur environnemental¹³, mais ils ne proviennent plus aujourd'hui que du milieu des affaires.

Dans ces 12 groupes, 26 des 226 membres sont des femmes (11,5 p. 100)¹⁴, soit moins qu'en 1986, puisque les femmes représentaient alors 20 p. 100 des membres¹⁵. Même si les femmes qui siègent aux GCSCE représentent leurs intérêts commerciaux plutôt que les intérêts des groupes de femmes¹⁶, il est intéressant de noter qu'aucune femme ne siège au GCSCE sur les vêtements et les chaussures¹⁷, des secteurs qui sont pourtant d'importantes sources d'emplois pour les femmes.

Conseil consultatif d'Équipe Canada inc.

En 1998, Sergio Marchi, alors ministre du Commerce international, a mis sur pied le Conseil consultatif d'Équipe Canada inc., un groupe de 20 porte-parole de l'industrie chargé de formuler « des avis sur la politique commerciale et l'accès aux marchés, ainsi que sur des questions touchant le commerce et la promotion des investissements. Les membres examineront le Plan de développement du commerce international du gouvernement et formuleront des conseils à cet égard. Ils suivront aussi les résultats obtenus et donneront des directives quant à la façon la plus efficace d'affecter les ressources¹⁸ ». Selon le ministre Marchi, les membres du Conseil « permettront de déterminer l'orientation de notre programme en matière de commerce et d'investissement. Cette initiative témoigne des liens étroits qu'a noués le gouvernement avec le secteur privé pour aider les entreprises canadiennes à évoluer avec succès sur les marchés internationaux¹⁹ ».

Le Conseil est important. Il guide l'orientation du programme gouvernemental, formule des conseils et, dans une certaine mesure, exige des comptes du gouvernement quant à l'affectation des ressources du Plan de développement du commerce international. Il s'agit donc d'un organe très puissant, symbole d'un partenariat unique puisque « cet organisme s'adresse plus directement aux milieux des affaires et apporte un complément utile aux divers groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur²⁰ ». Il n'existe pas de partenariat équivalent avec les secteurs non industriels au Canada. De plus, la composition du Conseil (3 femmes et 17 hommes) semble indiquer, à première vue, que cette structure en matière de politique commerciale est la chasse gardée des entreprises et des hommes²¹.

Conseil consultatif d'universitaires sur la politique commerciale canadienne

Ce conseil est un mécanisme plus récent d'engagement dans l'élaboration des politiques commerciales. Il s'agit d'un petit groupe d'universitaires qui rendent compte au sous-ministre du Commerce international. Le groupe est majoritairement favorable au libre-échange et ne compte pas d'universitaires spécialistes en matière d'égalité entre les sexes dans le domaine du commerce²².

Direction des consultations et de la liaison – Politique commerciale

La création récente au MAECI de la Direction des consultations et de la liaison – Politique commerciale (EBC) marque un progrès important dans les efforts de consultation des Canadiennes et des Canadiens. Sa mission consistant à « faciliter et à stimuler la participation de la population canadienne à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques commerciales du Canada afin de mieux refléter les valeurs, les priorités et les intérêts du pays », conjuguée au fait que les postes de directeur et de directeur adjoint sont occupés par des femmes, pourrait inspirer davantage confiance aux porte-parole de la base et aux groupes oeuvrant pour la promotion de l'égalité des femmes qui souhaitent participer plus activement aux processus officiels d'élaboration des politiques commerciales au Canada. Pourtant, un examen plus attentif du mandat²³ et des fonctions²⁴ d'EBC montre qu'il s'agit davantage d'un organisme de coordination ou d'un secrétariat que d'un point d'accès au processus de négociations commerciales.

Outils virtuels et avis publiés dans la *Gazette du Canada*

D'autres mécanismes de consultation sont énumérés à la page Web « Consultation des Canadiens » du MAECI²⁵, notamment des consultations sectorielles sur divers accords commerciaux, des versions électroniques des avis publiés dans la *Gazette* (invitations générales à soumettre des points de vue sur les négociations commerciales) et des consultations virtuelles des exportatrices et des exportateurs au sujet des négociations qui se poursuivent sur l'*Accord général sur le commerce des services* (AGCS). Ces mécanismes sont unidirectionnels en ce sens qu'ils permettent au public d'envoyer des commentaires écrits ou électroniques au MAECI mais que ce dernier n'envoie pas de réponse écrite aux soumissions ni de rétroaction sur l'intégration des points de vue aux positions de négociation.

Consultations multisectorielles

En mai et en novembre 1999, le MAECI « a tenu des consultations sur le programme du Canada en matière de politique commerciale en compagnie d'intervenantes et d'intervenants représentant divers intérêts notamment les milieux des affaires, du travail, de l'environnement, des droits de la personne et du développement international, et les universités, les consommateurs, la jeunesse, et l'égalité des sexes²⁶ ». La réunion de mai ne visait pas à solliciter des opinions sur l'élaboration des positions de négociation du Canada, mais plutôt à offrir « des moyens d'accroître l'engagement des Canadiens face à ces questions... [en recevant] des commentaires, des questions et des avis de la part des participants sur la meilleure façon d'atteindre ce but²⁷ ». Les participantes et les participants ont formé des groupes de travail. Deux de ces groupes ont discuté de questions liées au processus : les approches visant à intégrer les questions horizontales dans la formulation des objectifs et des priorités du Canada en matière de commerce et les mécanismes et les processus visant à fournir des avis multisectoriels au gouvernement. Voici quelques-unes de leurs recommandations :

- Une plus grande transparence et la poursuite d'un dialogue public sur le programme commercial.
- Un dialogue efficace qui exige un cheminement bidirectionnel de l'information en ce qui a trait au contenu, aux approches et aux processus utilisés, ainsi qu'un apport et un accès égal aux niveaux officiel et politique.
- Un processus de consultation continu, un suivi et la communication sont essentiels à la réussite du processus d'engagement.
- Le gouvernement devrait utiliser les travaux d'analyse réalisés par des groupes qui possèdent une expertise dans des domaines particuliers pour élaborer ses positions, y compris au cours du processus de négociations.
- Création d'un mécanisme de consultation sur des questions de politique commerciale horizontale (environnement, égalité des sexes) à l'image des GCSCÉ. Il n'y a pas eu de consensus pour ce qui est d'inclure un tel mécanisme dans le cadre du processus des GCSCÉ ou dans un processus parallèle.
- Un processus consultatif transparent, accessible et responsable, qui ferait intervenir la société civile.

- Une approche proactive des négociations internationales qui permettrait au Canada d'être un « champion » des aspects élargis du commerce.

(D'après le rapport sur les consultations multisectorielles du 20 mai 1999)

Ces recommandations sont très utiles, mais elles mettent en relief certains éléments des problèmes de structure, de fonction, de permanence, de composition des parties et de l'efficacité relative de la société civile pour ce qui est de façonner le processus d'élaboration des politiques commerciales par l'entremise de ce mécanisme.

L'une des principales préoccupations soulevées par le mécanisme tient à sa nature ponctuelle et non officielle. Cette faiblesse pourrait être attribuable à sa nouveauté relative à titre de mécanisme de consultation, mais on s'inquiète surtout du fait que sa structure, sa fonction à long terme, sa permanence et la composition des parties n'ont pas été précisées. L'ancien ministre du Commerce, Sergio Marchi, a affirmé que « l'approche multisectorielle de ces consultations est dictée par la nature des enjeux, et l'interdépendance des politiques économiques et sociales internationales²⁸ ». Des déclarations de cet ordre donnent à croire que la représentation au sein de ce mécanisme ainsi que sa structure demeureront fluides. Les critiques soutiennent que ce n'est pas là une façon efficace de conférer un poids et un caractère institutionnel permanents aux intérêts des organisations de la société civile. S'il était établi en permanence ou, selon la recommandation ci-dessus, intégré dans la structure des GCSCE, sa représentation ou sa composition deviendrait l'enjeu premier. Toute nouvelle structure devrait garantir une bonne représentation aux organisations oeuvrant pour l'égalité des femmes et leur permettre d'intégrer une perspective qui tienne compte des différences entre les sexes dans les positions défendues par le Canada lors de futures négociations commerciales.

Faute de mécanismes institutionnalisés pour faire participer la société civile au niveau national au Canada, les groupes de femmes préoccupés par l'insensibilité des politiques commerciales aux différences entre les sexes continueront, comme par le passé, à utiliser différentes approches et stratégies d'engagement pour influencer les négociations commerciales multilatérales (Organisation mondiale du commerce) et régionales (Zone de libre-échange des Amériques) qui sont actuellement en cours.

Initiatives d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans les politiques commerciales

Depuis la fin des années 1980, les groupes de femmes ont cherché à influencer le programme relatif aux politiques commerciales, à commencer par l'ALECEU. Nous verrons ci-dessous que les stratégies employées pour influencer sur l'élaboration des politiques commerciales reflètent un degré élevé de frustration, au sein de ces organisations face à l'impossibilité de participer de manière significative au processus national d'élaboration des politiques.

Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis

L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALECEU) est entré en vigueur en 1989, après 18 mois de négociations. C'est l'ALECEU qui a marqué le début du militantisme politique lié au commerce au Canada, militantisme dans lequel les groupes de femmes ont joué un rôle prépondérant et très visible hors des structures officielles.

Naguère, les politiques commerciales étaient perçues au Canada comme un exercice purement économique auquel la société civile n'avait guère à participer. En raison de cette perception apolitique du commerce, seuls les intérêts commerciaux participaient aux consultations, à l'exception de porte-parole syndicaux dans certains comités des GCSCE. On tenait pour acquis que les syndicats représenteraient les préoccupations du secteur social et, selon cette logique, les intérêts des femmes²⁹. Au départ, les syndicats avaient accepté de participer, mais le Congrès du travail du Canada a par la suite ordonné à ses membres de ne pas participer pour des motifs d'objection idéologique au libre-échange³⁰. Faute de porte-parole des syndicats dans les GCSCE, les enjeux du secteur social et des femmes et les préoccupations relatives aux différences entre les sexes ont été complètement évacués de l'élaboration des positions de négociation.

Les femmes n'ont pas été représentées non plus dans les consultations à l'échelon provincial-territorial. Le ministre du Commerce tenait des rencontres à huis clos avec des porte-parole du secteur privé et de ministères provinciaux à caractère financier ou économique, mais non avec les ministères responsables des questions sociales ou de la condition féminine³⁰. De plus, à la déception de nombreux groupes de femmes et mouvements ouvriers, le gouvernement n'a intégré aucune des recommandations du Comité parlementaire mixte spécial chargé de l'ALECEU, ni du rapport de la Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, qui préconisaient toute une série d'adaptations du secteur social et de dispositions transitoires pour protéger la main-d'oeuvre³².

Au début des négociations, en 1986, les groupes de femmes et autres organisations, insatisfaits d'être exclus des mécanismes consultatifs nationaux, ont tenté de se faire entendre directement par Simon Reisman (négociateur en chef pour le Canada) et son équipe. Selon les rapports, M. Reisman a trouvé l'expérience décevante, puisque les « groupes d'intérêt » tentaient de communiquer leurs perceptions des coûts et avantages des éléments négociés *une fois* le

processus enclenché³³. Il a toutefois admis la possibilité que d'importants intérêts n'avaient pas été bien reflétés par le processus de gouvernement représentatif et avaient besoin d'un accès direct à l'établissement des objectifs de négociation³⁴.

Le Comité canadien d'action sur le statut de la femme (CCASF) était l'un des détracteurs les plus virulents de l'ALECEU, même si les premières objections portaient davantage sur les effets indésirables du libre-échange sur l'emploi que sur des préoccupations idéologiques ou sociales³⁵. Au terme des négociations, en 1987, le CCASF s'était joint à des groupes anti-libre-échange dans le cadre d'une coalition appelée Réseau canadien d'action. Le Réseau a lancé une journée nationale d'action et a milité durant les campagnes pré-électorales et électorales de 1988³⁶. Au sein de cette coalition, l'approche du CCASF et ses divergences avec le gouvernement au sujet du commerce sont devenues plus conflictuelles³⁷.

Des efforts ont aussi été déployés durant cette période pour tenter de mieux comprendre l'incidence du commerce international sur les femmes. Ainsi, le CCCSF a commandé trois documents d'information sur les conséquences du libre-échange pour la femme. Malgré des conclusions variées, ces documents soutiennent tous que la libéralisation du commerce a des répercussions différentes selon le sexe³⁷.

Accord de libre-échange nord-américain

Le 17 décembre 1992, après 14 mois de négociations intenses, le Canada, les États-Unis et le Mexique signaient l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). En 1993, l'accord avait été ratifié par les trois pays et entré en vigueur en janvier 1994. À l'instar de l'ALECEU, les consultations sur l'ALENA n'ont pas fait appel aux groupes de femmes, mais uniquement aux porte-parole de l'industrie et des syndicats³⁸. Selon le CCASF, ce sont des fuites de documents préliminaires relatifs à l'ALENA qui ont permis de glaner de l'information précieuse et de mobiliser la résistance³⁹. De l'avis des universitaires féministes Christina Gabriel et Laura Macdonald, les Canadiennes se sont opposées moins vivement à l'ALENA qu'à l'ALECEU⁴¹ :

Les réactions des femmes à l'ALENA étaient conditionnées par leurs expériences antérieures de mobilisation contre l'ALECEU, qui les incitaient à consacrer moins d'énergie pour tenter d'obtenir des gains pour les femmes dans le cadre de l'accord et à former plutôt des coalitions pour contester la restructuration néo-libérale dirigée par l'entreprise. [Traduction]

Pendant les négociations de l'ALENA, le CCASF s'est efforcé concrètement de promouvoir la solidarité internationale entre les femmes du Canada, des États-Unis et du Mexique. Le CCASF s'est joint à un groupe de « réformistes » et de « radicales et de radicaux » anti-ALENA dans le cadre du Réseau canadien d'action, qui a joué un rôle crucial dans l'établissement d'alliances trinationales. La résistance a pris la forme d'alliances internationales entre des groupes comme Mujer Obrera, à El Paso, Fuerza Unidad, à San Antonio et la Coalition for Justice in the Maquiladoras⁴². L'établissement d'alliances trinationales entre femmes a été favorisé par Mujer a Mujer, ONG travaillant à des programmes d'éducation publique, de lobbying et de formation destinés à développer une analyse des effets de la restructuration de l'économie mondiale selon le sexe et la race⁴³.

Les questions d'environnement et de travail ont suscité une opposition plus vive à l'ALENA. Des groupes du Mexique ont formé une alliance officieuse avec des groupes et des coalitions des États-Unis et du Canada (Québec compris) dans le cadre du projet « Common Frontiers⁴³ ». Ces coalitions transnationales n'ont pas fait avorter l'ALENA, mais des groupes des États-Unis ont réussi à exploiter le contexte politique intérieur aux États-Unis et au Mexique (élections) pour obtenir des accords parallèles sur le travail et l'environnement en 1993⁴⁴.

Ces accords parallèles sont souvent qualifiés d'inefficaces et critiqués parce qu'ils ne tiennent pas compte des différences entre les sexes, mais certains groupes de femmes espéraient qu'ils ouvriraient de nouvelles possibilités de contester sur une base institutionnelle les violations des droits de la femme⁴⁶.

Organisation mondiale du commerce

Les porte-parole de 23 pays non communistes ont signé en 1947 l'*Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce* (GATT) à la Conférence sur le commerce de Genève. L'Accord visait à élaborer des règles communes sur le commerce international et à promouvoir la paix mondiale par l'interdépendance économique. D'autres séries de négociations sur les tarifs et le commerce des biens ont eu lieu à intervalles réguliers jusqu'à la conclusion du cycle d'Uruguay, à la fin de 1994, quand les parties ont convenu d'établir un nouvel organisme qui régirait le commerce mondial⁴⁶. Le 1^{er} janvier 1995, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) remplaçait le GATT.

L'OMC, qui réunit actuellement 141 pays, régit une multitude d'aspects des politiques sur l'économie et le développement à l'aide d'un mécanisme de règlement des différends. L'OMC s'occupe notamment des services, de l'agriculture, des droits de propriété intellectuelle et de certains règlements sur l'investissement⁴⁸. Certaines personnes soutiendront que c'est le mécanisme de règlement des différends qui rend l'OMC si puissante, les décisions rendues étant exécutoires : l'OMC impose aux nations qui enfreignent ses principes des amendes importantes, voire même des sanctions commerciales. L'OMC a une autre particularité : son Mécanisme d'examen des politiques commerciales (MEPC), conçu pour favoriser une meilleure compréhension des coûts et des avantages des politiques commerciales des pays membres du GATT⁴⁹. Ces changements quant à la nature et aux méthodes de la nouvelle organisation ont valu à celle-ci des éloges et des critiques, et les groupes de femmes continuent à reprocher à l'OMC de demeurer une institution essentiellement masculine⁵⁰, insensible aux préoccupations des femmes et aux questions liées à l'égalité des sexes sur le plan des politiques commerciales internationales.

Les ministres de l'OMC se réunissent tous les deux ans. Leur première réunion a eu lieu à Singapour (1996), la deuxième en Suisse (1998) et la troisième aux États-Unis (1999). Des ONG, dont des groupes de femmes, ont été autorisés à assister à chaque réunion ministérielle, mais les processus consultatifs nationaux variaient selon les pays. Cependant, en raison de la montée de l'agitation, des activités de pression et des campagnes très médiatisées dirigées contre les négociations internationales sur le commerce et l'investissement (p. ex., la campagne anti-AMI), la plupart des pays du G-7 ont décidé d'effectuer au moins quelques consultations

préliminaires auprès d'organisations de la société civile. Au Canada, tout l'éventail des mécanismes consultatifs nationaux a été utilisé.

Tentatives d'influencer le programme de l'OMC

Une des façons pour les organisations de la société civile et les groupes de femmes d'influer sur les négociations de l'OMC consiste à être représentés dans les délégations nationales. En 1999, deux ONG du secteur environnemental faisaient partie de la délégation officielle canadienne⁵¹ et de nombreux gouvernements européens ont délégué comme porte-parole officiels des membres d'ONG, notamment de groupes de femmes. Pour la plupart des ONG internationales, cependant, une affiliation nationale est impossible pour des motifs de représentation fondée sur le sexe, la géographie, les différences nord-sud et l'orientation idéologique.

Pour de nombreux groupes de femmes, la réunion ministérielle de l'OMC représente une occasion exceptionnelle d'accroître la visibilité de la question des inégalités entre les sexes face au commerce. Ainsi, lors de la réunion de 1996, des militantes du monde entier ont créé un caucus des femmes. Dans une déclaration à la presse, le caucus a réclamé des processus d'élaboration de politiques et de prise de décisions tenant compte des différences entre les sexes, la collecte de données ventilées selon le sexe dans toutes les études de l'OMC ainsi que des analyses comparatives entre les sexes dans les rapports sur l'examen des politiques commerciales des pays⁵². En 1998, des groupes membres du premier caucus des femmes ont fait front commun pour créer l'Informal Working Group on Gender and Trade (IWGGT). Le groupe a présenté un document sur les différences entre les sexes et le commerce ainsi qu'une étude de cas qu'il avait commandée, pour montrer les répercussions différentes de la libéralisation du commerce au Ghana selon le sexe⁵³. Ces documents ont été présentés aux gouvernements, au personnel de l'OMC et à d'autres organisations de la société civile (OSC) lors de la deuxième réunion ministérielle, avant le début de l'examen des politiques commerciales du Ghana.

À la troisième réunion ministérielle, aux États-Unis, les activités organisées par et pour des femmes étaient encore plus étoffées et approfondies. À Seattle, le caucus des femmes a lancé des appels au dialogue et à la participation de la communauté féminine mondiale, a organisé deux débats sur les efforts de mobilisation des femmes au sujet des questions commerciales aux échelons régional et international, et a rédigé une déclaration de deux pages sur les points litigieux et l'application de l'accord sur l'agriculture et les services selon une perspective féministe⁵⁴.

Outre les activités du caucus des femmes, une journée de réflexion parallèle sur le thème des femmes, de la démocratie et du développement a permis aux ONG non accréditées d'examiner les effets des politiques commerciales selon le sexe⁵⁵. Même si l'on retiendra surtout de la troisième réunion ministérielle de Seattle l'échec des négociations et les imposantes manifestations non violentes d'OSC bien organisées, il convient de souligner les efforts déployés pour influencer les négociations commerciales et mettre les considérations liées aux différences entre les sexes sur la table, à l'intérieur et à l'extérieur du cadre des négociations officielles.

Au-delà des efforts déployés par les groupes de femmes pour attirer l'attention sur les répercussions différentes des politiques commerciales selon le sexe et stimuler le dialogue sur ces questions aux réunions ministérielles de l'OMC, il existe peu d'options pour influencer les

politiques commerciales internationales. Les tentatives préliminaires de l'IWGGT d'aborder directement le personnel et l'administration de l'OMC ont donné peu de résultats⁵⁶. De plus, en l'absence de mécanismes officiels de participation des ONG au sein de l'OMC, toute tentative de pression auprès du secrétariat ou du directeur général pour promouvoir l'égalité des sexes demeure ponctuelle. Pour assurer la continuité advenant toute nouvelle nomination à la direction générale, les organismes internationaux de promotion de la femme ont donc opté pour une stratégie à long terme de renforcement de la capacité consistant notamment à promouvoir une connaissance du commerce et des enjeux économiques chez les femmes du monde entier, à réaliser des études plus approfondies et à diffuser leurs résultats. De même, les groupes de femmes se sont tournés vers d'autres tribunes (p. ex., les conférences des Nations Unies) et organisations internationales (p. ex., l'Organisation internationale du travail) pour trouver des points d'accès horizontaux et des occasions d'aborder les questions d'inégalités entre les sexes face aux politiques commerciales internationales⁵⁷.

Exemples d'initiatives destinées à influencer sur les politiques commerciales de l'OMC

Diverses stratégies ont été employées pour réduire le «déficit démocratique» de l'OMC et compenser l'absence de mécanismes pouvant garantir la prise en compte des préoccupations sociales, syndicales et environnementales. De nombreux groupes se concentrent sur les questions d'accès, de transparence et de participation⁵⁸, mais d'autres, notamment la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), la Confédération mondiale du travail, l'International Labor Rights Fund (États-Unis), le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (Montréal, Canada) et SOLIDAR (Bruxelles) s'efforcent de promouvoir l'inclusion d'une clause sociale dans l'OMC/OIT (Organisation internationale du Travail). Tout en appuyant généralement les efforts de démocratisation de l'OMC, les groupes de femmes demeurent divisés sur le dernier point, en partie en raison de l'opposition de l'ONG du Royaume-Uni, Women Working Worldwide, à la clause sociale⁵⁹. En Europe, des universitaires et des ONG tentent aussi d'instaurer l'évaluation de l'impact social des accords commerciaux pour garantir que la libéralisation des échanges ne contrecarre pas (et idéalement qu'elle appuie) les objectifs en matière d'environnement et de développement social. Bon nombre des stratégies susmentionnées n'ont pas été les principaux véhicules employés par les groupes de femmes pour tenter d'intégrer les considérations liées à l'égalité entre les sexes aux processus de l'OMC.

Jusqu'à maintenant, des organismes comme l'IWGGT et Women in Development Europe (WIDE) ont concentré leur attention sur la promotion d'examen des politiques commerciales tenant compte des différences entre les sexes. D'autres, comme la Women, Environment and Development Organization (WEDO), des États-Unis, et l'Alliance canadienne féministe pour l'action internationale (AFAI), misent plutôt sur la promotion de l'égalité ainsi que sur le commerce et l'économie et la diffusion d'information sur la mondialisation.

Deux groupes, le Centre of Concern (COC), de Washington, et une coalition de femmes de pays en développement appelée Development Alternatives with Women for a New Era (DAWN), sont à l'origine d'une initiative unique pour les ONG. Le projet sur l'égalité des sexes et le commerce a commencé par une conférence électronique sur le sujet en 1998, qui reliait des gens du monde entier à des salles de conférence électronique débattant chacune d'un secteur différent (p. ex., agriculture, droits de propriété intellectuelle). Cet échange a duré 18 mois, après quoi un

séminaire de planification stratégique a été organisé à la Grenade, en décembre 1999. Ce séminaire réunissant des économistes et des militantes féministes de divers pays a débouché sur l'établissement de l'International Gender and Trade Network (IGTN). Ce réseau comprend un secrétariat intérimaire (Center of Concern), un comité directeur avec représentation régionale de l'Afrique, de l'Asie, des Antilles, de l'Europe, de l'Amérique latine, de l'Amérique du Nord et du Pacifique, et des centres de coordination des travaux de recherche et de sensibilisation aux questions commerciales pour les groupes de femmes et d'autres ONG qui s'intéressent à l'OMC et la ZLEA⁶⁰.

Il y a eu des progrès encourageants à l'OMC en ce qui concerne l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes aux politiques commerciales. Des statistiques produites récemment par l'OMC comprenaient des données ventilées selon le sexe dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie et des services⁶¹. Il faudrait vérifier si cette information est offerte dans tous les secteurs, mais il s'agit néanmoins d'une victoire pour le caucus des femmes de 1996 qui avait été l'instigateur de cette demande, un signe encourageant que le lobbying international peut bel et bien opérer des changements.

Zone de libre-échange des Amériques

Le Sommet des Amériques est une série institutionnalisée de réunions au plus haut niveau du processus décisionnel gouvernemental dans l'hémisphère occidental. Les sommets régionaux ne sont pas nouveaux, mais le Sommet de Miami, en 1994, est considéré comme le premier sommet hémisphérique moderne. En plus d'avoir produit une déclaration et un plan d'action, les 34 chefs de gouvernement présents ont convenu de travailler à la création d'une *Zone de libre-échange des Amériques* (ZLEA) d'ici 2005⁶². Les négociations sur la ZLEA ont commencé officiellement en avril 1998 lors du deuxième Sommet des Amériques, à Santiago, au Chili, mais avaient commencé non officiellement un mois plus tôt à la conférence des ministres du Commerce à San José, au Costa Rica. Lors de cette rencontre, le Canada avait été choisi pour assumer la présidence des 18 mois de négociations et être l'hôte de la cinquième réunion ministérielle, à Toronto, en novembre 1999. La sixième réunion des ministres du Commerce de l'hémisphère occidental a eu lieu en Argentine, en avril 2001, juste avant le troisième Sommet des Amériques, à Québec.

À l'échelon national, le MAECI consulte l'industrie et les OSC depuis 1998, à l'aide des mécanismes décrits précédemment. Les critiques selon lesquelles les mécanismes consultatifs avantagent l'industrie et ne favorisent pas l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes s'appliquent donc aussi à la ZLEA.

La structure de la ZLEA a ceci de particulier qu'elle prévoit un mécanisme consultatif pour faire participer la société civile. Ce mécanisme appelé « invitation ouverte à la société civile » permet aux OSC de soumettre leurs opinions par écrit au Comité des représentants gouvernementaux sur la participation de la société civile (CRG), qui transmet ensuite ces opinions aux ministres du Commerce. Le 1^{er} novembre 1998, le CRG a lancé une invitation ouverte jusqu'en mars 1999 pour des observations à présenter à la réunion des ministres du Commerce de Toronto. En réponse à cette invitation, le Comité a reçu 72 communications, la majorité d'entre elles

provenant d'associations d'entreprises ou d'organismes sans but lucratif du secteur commercial du Canada et des États-Unis⁶³.

Certaines personnes jugent anti-démocratique que les recommandations des OSC ne soient pas présentées directement aux ministres du Commerce et insinuent que le CRG « filtre » ouvertement les contributions qui sont jugées non pertinentes au point de vue commercial ou présentées de manière non constructive⁶⁴. Si l'on ignore quels sont au juste les critères définissant une « question pertinente au point de vue commercial » ou une contribution « constructive », il semblerait que ces deux dispositions veulent rassurer certains responsables inquiets de voir des questions à caractère « non commercial » comme les droits de la personne, l'égalité des sexes et la pauvreté faire surface dans des tribunes consacrées au commerce⁶⁵.

Pour compenser l'inefficacité perçue des consultations effectuées auprès de la société civile, des OSC canadiennes ont formé une coalition appelée Hemispheric Social Alliance (HAS) avec des organisations de défense des droits de la personne, des syndicats, des groupes de femmes, des groupes écologistes, et d'autres⁶⁶. L'Alliance travaille hors des structures officielles pour présenter une nouvelle vision idéologique pour la ZLEA et l'hémisphère. Elle a produit un document intitulé *Alternatives for the Americas*, qui aborde les principaux points à l'ordre du jour des négociations de la ZLEA et les sujets que les gouvernements jugent « non pertinents pour le commerce » mais qui revêtent une importance cruciale pour la société : les droits de la personne, l'environnement, le travail, l'immigration, le rôle de l'État et l'énergie. Les préoccupations des femmes et des peuples autochtones font partie intégrante du document⁶⁷.

En 1999, tout juste avant la réunion des ministres du Commerce à Toronto, l'Alliance a organisé, avec d'autres groupes, un Forum de la société civile des Amériques et présenté des documents et des propositions aux ministres du Commerce de 22 pays qui avaient accepté de recevoir directement des recommandations au sujet des négociations de la ZLEA⁶⁸. Des groupes de femmes de divers pays de l'hémisphère oeuvrent au sein de l'Alliance, en particulier Women's Edge, une ONG de Washington⁶⁹. De concert avec d'autres groupes de femmes, Women's Edge a organisé le forum des femmes dans le cadre du Forum de la société civile des Amériques et a rédigé un chapitre du document *Alternatives for the Americas*.

D'autres segments de la société civile s'efforcent aussi d'influencer les négociations de la ZLEA. Depuis la première réunion des ministres du Commerce, en 1995, le secteur des affaires tient des réunions parallèles appelées Forum des gens d'affaires des Amériques, pour défendre les intérêts des gens d'affaires et influencer sur les modalités des négociations et des débats de la ZLEA⁷⁰. Le forum a réussi en grande partie parce qu'il a reconnu l'importance de contribuer tôt aux négociations. Depuis 1996, il tient des rencontres avant les réunions des ministres du Commerce⁷¹. À l'heure actuelle, aucun mécanisme ne permet au forum de participer de façon officielle et permanente aux travaux de la ZLEA. Le forum s'est fait refuser le statut d'« observateur » aux réunions ministérielles et aux groupes de négociations⁷². Comme la participation du secteur privé au niveau hémisphérique est déterminée par le forum, il est intéressant de noter que les femmes dirigeantes et des porte-parole d'associations de femmes d'affaires ont organisé un « petit déjeuner » inaugural en marge du forum en 1999. Elles y ont présenté directement au ministre du Commerce international du Canada les recommandations *Women and the FTAA: Our Contribution to Economic Prosperity*⁷³.

Une approche intégrée de l'égalité entre les sexes à l'APEC

Les tentatives d'influer sur les politiques commerciales ne se font pas exclusivement hors des structures et des institutions officielles. L'expérience de l'APEC a montré qu'il était possible d'obtenir des résultats concrets en travaillant de l'intérieur.

Organisation de coopération économique Asie-Pacifique

L'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) est une tribune intergouvernementale créée en 1989 qui réunit 21 économies de la région Asie-Pacifique. L'APEC n'est pas un bloc commercial, ni un organe de négociation. C'est un véhicule de promotion de la libéralisation, de l'ouverture des échanges et de l'investissement qui veut aussi renforcer le commerce multilatéral au sein de l'OMC. Les pays membres adoptent « volontairement » des engagements en matière de libéralisation, sous forme de plans d'action individuels (PAI). Comme il ne s'agit pas d'un accord commercial, il n'y a pas d'incitation à établir des mécanismes consultatifs nationaux à l'intention de la société civile. Les structures de l'APEC ne prévoient aucun mécanisme de consultation ni lien avec la société civile. L'APEC est toutefois liée officiellement à des groupes commerciaux, comme le Conseil consultatif des gens d'affaires de l'APEC (ABAC), le Groupe des financiers de l'APEC et le Réseau d'affaires Asie-Pacifique (APB-NET). Par son Consortium des Centres d'études (ASC), l'APEC est liée à des établissements universitaires de recherche des pays membres. Vu ces liens officiels avec le milieu universitaire et le monde des affaires, il n'est pas surprenant que les organismes de la base critiquent les politiques et les processus de l'APEC pour leur caractère anti-démocratique, leur manque de responsabilisation et de transparence, et l'emprise exercée par le milieu des affaires. Des activistes de la société civile sont intervenus de manière percutante relativement à l'APEC en organisant d'importantes manifestations internationales qui ont rassemblé des milliers de personnes, notamment des tribunes populaires parallèles et deux conférences internationales des femmes contre l'APEC en 1996 et en 1997.

L'APEC et l'égalité des sexes

Malgré l'absence de mécanismes officiels pour consulter la société civile au sein de l'APEC, des efforts ont été déployés pour mettre à l'avant-scène les considérations liées à l'égalité entre les sexes, en grande partie grâce au travail du Réseau des femmes dirigeantes (RFD). Créé en 1996, « le RFD est un réseau informel de femmes des pays membres de l'APEC qui travaillent dans les affaires, l'administration publique, le milieu universitaire et la société civile⁷⁴ ». Aux fins de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans l'APEC, le RFD mise sur un « plan d'action collectif », des « mécanismes intergouvernementaux » et une « stratégie à deux volets » pour accroître la sensibilisation aux questions d'égalité aux multiples paliers des structures de l'APEC.

Les documents *The Policy Implications for Gender Equality Issues in APEC*, de Lorna Marsden, publié en 1996, et *Pleins feux sur l'égalité entre les sexes : Guide d'introduction à l'APEC*, de Heather Gibb de L'Institut Nord-Sud, publié en 1997, sont des exemples d'éléments du plan d'action. Ces deux documents décrivent quelques-unes des contraintes politiques et structurelles associées à l'intégration du point de vue des femmes et des hommes dans les tribunes de l'APEC.

En sa qualité de président de l'APEC en 1997, le gouvernement du Canada a formé un sous-comité interministériel sur les rapports sociaux entre les sexes au sein de l'APEC «pour promouvoir, dans le contexte de l'APEC, les engagements pris par le gouvernement afin d'appuyer et de soutenir l'égalité entre les sexes à l'échelle mondiale, et de mettre en oeuvre les directives concernant les femmes adoptées en 1996 par les ministres et les dirigeantes et dirigeants de l'APEC⁷⁵ ». Le sous-comité avait pour «objectifs de poursuivre les travaux existants de l'APEC sur les rapports sociaux entre les sexes, de déterminer les lacunes sur le plan des connaissances et des activités, et de cibler des points d'entrée clés dans la structure de l'APEC⁷⁶ ». Il était présidé conjointement par Condition féminine Canada et le MAECI. Grâce à ce mécanisme gouvernemental interne, le Canada a pu adopter une stratégie à deux volets en utilisant les ministres ainsi que les dirigeantes et dirigeants de l'APEC comme porte-parole des enjeux liés à l'égalité entre les sexes au niveau des hauts fonctionnaires de l'APEC et au sein des divers groupes de travail. De concert avec d'autres économies de l'APEC, ces porte-parole ont pu exercer une influence sur les ministres et les dirigeantes et dirigeants de l'APEC⁷⁷. Ces stratégies ont opéré des changements étonnamment rapides à tous les niveaux.

Des efforts d'intégration des questions d'égalité sont déployés par le Groupe de travail sur le développement des ressources humaines, le Groupe de travail sur la science et la technologie industrielles, le Groupe de travail sur les télécommunications, le Groupe de travail sur les transports et le Groupe de travail sur le tourisme. Du travail s'effectue également sur le plan des politiques au sein du Groupe spécial des politiques concernant la petite et moyenne entreprise et sur les projets au sein du Groupe de travail sur les pêches.

Aux échelons des dirigeantes et dirigeants et des ministres, outre l'inclusion d'une clause destinée à promouvoir la pleine participation des femmes aux avantages de la croissance économique⁷⁸ dans la déclaration des dirigeantes et des dirigeants, le RFD a réussi à instiller une volonté politique d'organiser une réunion ministérielle de l'APEC sur les femmes, aux Philippines, en 1998. Cette réunion a débouché sur la présentation d'une recommandation à la Réunion des hauts fonctionnaires (RHF) en faveur de l'élaboration d'un cadre d'intégration des femmes dans l'APEC. Dans le cadre de la RHF, on a ensuite créé le Groupe de travail spécial sur l'intégration des femmes dans l'APEC, dont l'unique mandat était l'élaboration du Cadre. Le Cadre a été terminé et approuvé par les ministres l'année même. Afin d'appuyer sa mise en oeuvre, on a créé lors de la RHF un groupe consultatif spécial sur l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes. Doté d'un mandat de deux ans, ce groupe est chargé de sensibiliser l'APEC au Cadre, de renforcer les capacités d'analyses comparatives selon le sexe ainsi que de collecte et d'utilisation de données ventilées selon le sexe, de repérer les politiques et les projets exemplaires d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes et d'aider l'APEC à acquérir de l'expérience sur l'intégration du point de vue des femmes et des hommes⁷⁹.

Parmi les autres initiatives du RFD, citons un dialogue régional sur la mondialisation et les femmes en affaires (1997), le Confederation of Women's Business Council (1998) et le séminaire de 1999 sur les femmes autochtones exportatrices.

Malgré des résultats encourageants pour l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes, le processus fait encore l'objet de critiques sur les plans de l'inclusion, du pouvoir et de l'idéologie. Ainsi, on souligne que le RFD se compose de femmes privilégiées sur les plans professionnel ou économique, habituellement d'âge moyen ou plus âgées, qui ont beaucoup de pouvoir au gouvernement ou dans leurs économies respectives. On fait valoir que le pouvoir, l'âge, la classe sociale et la race sont les critères qui déterminent quelles femmes travaillent à l'intérieur des structures et quelles femmes travaillent à l'extérieur⁸⁰. De même, on reproche au RFD d'utiliser l'« efficacité » comme argument à l'appui de l'inclusion des femmes dans l'APEC. Cette approche, selon les critiques, appuie l'idéologie néo-libérale qui fait primer le développement économique et la croissance sur le développement humain et la viabilité de l'environnement⁸¹.

L'APEC demeure toutefois un exemple unique. C'est la seule tribune récente à caractère commercial qui aborde explicitement les préoccupations des femmes sur une base officielle, même si les questions sociales demeurent des considérations secondaires par rapport aux questions économiques⁸². Dans la section suivante, nous présentons quelques leçons importantes à tirer.

Leçons pour l'avenir

Un examen des mécanismes consultatifs en place, des efforts déployés par les groupes de femmes pour influencer les politiques commerciales ainsi que des efforts d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans l'APEC permet de tirer quelques leçons précieuses. Au cours de la dernière décennie, les mécanismes nationaux de consultation sur les politiques commerciales internationales ont été une source importante de frustration pour les OSC, y compris les groupes de femmes. Cette frustration les a poussés à contourner l'État pour former des alliances et des réseaux internationaux afin d'exprimer des opinions divergentes et des visions novatrices de l'ordre économique mondial. Des sommets et des rencontres parallèles ainsi que des manifestations ont accompagné la quasi-totalité des forums économiques internationaux de haut niveau.

Il convient aussi de souligner la grande diversité des approches et des stratégies employées pour intégrer le point de vue des femmes et des hommes dans les politiques commerciales. Parmi les stratégies employées, citons l'accès et la représentation (c.-à-d. représentation des ONG dans les délégations, intégration du point de vue des femmes et des hommes), les clauses sociales, l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans les mécanismes d'examen, comme les examens des politiques commerciales, et l'établissement de capacités à long terme grâce à des initiatives de diffusion de connaissances sur le commerce. Les différences d'approches sont marquées par les perspectives idéologiques, qui sont particulièrement évidentes dans la polarisation des points de vue sur l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans le forum de l'APEC. Fallait-il mobiliser les femmes et assurer leur accès et leur participation par l'entremise du RFD ou s'opposer carrément au modèle de mondialisation dirigée par les entreprises? Voilà la question qui résume cette polarisation. Quoi qu'il en soit, la diversité des perspectives et des stratégies fournit un terrain propice à la découverte d'éléments sur lesquels prendre appui.

Représentation

L'inégalité de la représentation est un thème qui revient souvent, depuis l'ALECEU à la fin des années 1980 jusqu'aux négociations en cours dans le cadre de la ZLEA et de l'OMC. Dans tous ces cas, les intérêts commerciaux sont bien représentés, quoique peut-être un peu moins dans le cas des femmes d'affaires. La prédominance de l'industrie est manifeste dans les GCSCE et les organes consultatifs commerciaux qui sont affiliés officiellement à l'APEC. Il n'existe pas de liens équivalents avec des OSC.

La sous-représentation des femmes est aussi une caractéristique frappante du processus. Pour ce qui est d'assurer la représentation des femmes au sein des organes consultatifs, les consultations de l'ALECEU et de l'ALENA sont révélatrices à cet égard. Lors des consultations sur ces accords, on a supposé que les syndicats représenteraient les « intérêts des femmes ». Pourtant, les syndicats n'abordent pas nécessairement les questions qui touchent les femmes et ne représentent pas nécessairement les préoccupations des travailleuses. De plus, les femmes siégeant aux GCSCE représentent souvent les intérêts du milieu des affaires et non ceux des groupes de femmes populaires.

Pour réussir à intégrer les considérations liées à l'égalité entre les sexes aux négociations commerciales, il faut que des porte-parole de groupes de femmes oeuvrent au sein des groupes consultatifs dès le début des consultations et à tous les niveaux.

Diversité

L'établissement de réseaux internationaux a mis en lumière des différences de perspectives entre le Nord et le Sud et à l'intérieur des pays nordiques, où l'incidence des accords commerciaux est modulée par des facteurs comme la race, l'origine ethnique, la culture et l'emplacement géographique, entre autres choses. Lors des négociations de l'ALENA, de nombreux groupes de femmes des États-Unis et du Mexique ont présenté une analyse comparative entre les sexes de l'ALENA et des politiques commerciales en général qui tenait compte de la diversité. Comme les femmes ne forment pas un groupe homogène, leurs expériences de la libéralisation du commerce varieront. C'est un argument de poids en faveur de l'établissement d'un vaste consensus sur la libéralisation du commerce et de l'investissement.

Responsabilisation

L'absence ou le manque de responsabilités des mécanismes consultatifs est un autre thème qui revient souvent. Par exemple, si le gouvernement répond effectivement aux préoccupations décrites dans le rapport du CPAECI, rien ne l'oblige à tenir compte des préoccupations exprimées lors de l'élaboration des politiques commerciales. Il en va de même pour les avis de la *Gazette* qui invitent la population à transmettre des observations auxquelles le gouvernement ne répond pas. Ces consultations unilatérales ou unidirectionnelles représentent un irritant majeur signalé lors de la consultation multisectorielle spéciale.

Mécanismes consultatifs efficaces

Dans les cas où des liens officiels sont établis avec des organisations de la société civile, la façon dont les contributions de la société civile sont acheminées dans le processus d'élaboration des politiques commerciales mérite d'être approfondie. Dans le cas de la ZLEA, le CRG filtrait les contributions jugées non pertinentes pour le commerce ou non constructives. Un mécanisme efficace doit non seulement servir de point d'entrée efficace pour la participation de la société civile, mais aussi servir de point de contact avec les décideurs.

Mécanismes gouvernementaux internes

Comme nous l'avons déjà dit, les politiques commerciales et économiques ont tendance à être l'apanage de quelques ministères. Les organismes gouvernementaux responsables de la condition féminine n'ont pas eu de rôle à jouer jusqu'à présent dans l'élaboration des positions de négociation, ce qui pourrait être considéré comme une occasion ratée d'élaborer des politiques commerciales reflétant une plus grande partie des publics cibles. En fait, l'apport fourni par la collaboration interministérielle servirait de complément aux mécanismes consultatifs

indépendants du gouvernement. Les ministères chargés de la condition féminine peuvent contribuer à faire entendre des points de vue féminins plus variés lors de l'élaboration des positions de négociation.

Dans le cas de l'APEC, l'établissement d'un sous-comité interministériel présidé par Condition féminine Canada et le MAECI s'est révélé un élément très important du processus. Le sous-comité s'est réuni tous les mois et comprenait des porte-parole d'autres ministères. L'étroite collaboration entre les deux ministères a rendu le processus d'élaboration des politiques commerciales accessible aux spécialistes des questions d'égalité des sexes.

Approche fondée sur de multiples niveaux

L'approche adoptée pour l'APEC pour intégrer les considérations liées à l'égalité entre les sexes est axée sur le travail à plusieurs niveaux et offre une autre perspective sur la participation du public à l'élaboration des politiques. Au niveau le plus élevé, une déclaration des dirigeantes et des dirigeants comprenait un engagement à promouvoir la participation des femmes. Des fonctionnaires (par l'entremise du Comité interministériel) ont servi de défenseurs des questions d'égalité à l'échelon des dirigeantes et dirigeants et des groupes de travail de l'APEC, rehaussant la visibilité de ces questions à l'échelon ministériel et permettant d'envisager la poursuite d'un programme d'intégration du point de vue des femmes et des hommes. Cette ouverture a été exploitée pleinement par la création d'un Cadre d'intégration des femmes dans l'APEC et d'un Groupe consultatif spécial sur l'intégration des sexes de la RHF, qui s'est vu confier le mandat d'établir des capacités en matière d'analyse comparative entre les sexes au sein de l'APEC. L'approche systématique à niveaux multiples utilisée dans le cas de l'APEC nous permet de tirer d'importantes leçons en matière d'engagement futur.

Conclusion

Une myriade de stratégies ont été employées par le passé et il n'est pas nécessairement souhaitable de choisir une approche « normalisée » pour intégrer les considérations liées à l'égalité entre les sexes aux politiques commerciales. En réalité, il n'y pas deux accords commerciaux, organisations ou tribunes multilatérales semblables, et les structures, les cadres de travail, les processus et les mandats varient d'un accord ou d'une organisation à l'autre. En examinant les expériences de l'ALECEU, de l'ALENA, de la ZLEA, de l'OMC et du forum de l'APEC, il pourrait toutefois être possible d'élaborer une approche « hybride » de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans le contexte canadien. L'approche « hybride » reprendrait les aspects qui ont bien fonctionné pour l'APEC, tout en abordant dans chacun des cas les critiques formulées au sujet des processus en ce qui concerne la participation, la représentation et l'inclusion. Dans l'ensemble, il faudrait prendre des mesures pour rendre les institutions transparentes, accessibles, ouvertes et responsables afin de permettre l'expression démocratique et la participation à l'intérieur des structures décisionnelles. Il faudrait notamment réformer les mécanismes nationaux employés pour consulter la société civile, afin que les intervenantes et les intervenants sociaux puissent jouer « à armes égales ».

D'après la polarisation du débat entourant les processus de mondialisation perçus comme la chasse gardée des entreprises et d'un éventail restreint d'intérêts, il semblerait logique d'adopter une stratégie commerciale internationale différente pour l'avenir, une stratégie englobante, équitable et durable, qui nous permettrait de concilier les objectifs économiques et sociaux, et qui garantirait que les avantages de la mondialisation soient partagés entre tous les pays et tous les peuples.

Notes de fin de page

- ¹ Blacklock, Cathy. *Les Canadiennes et le commerce : Survol des principaux enjeux*, document de travail rédigé pour Condition féminine Canada, Ottawa, Condition féminine Canada, 2000.
- ² PNUD. *Rapport sur le développement humain 1999*, New York, Nations Unies, 1999.
- ³ Pour plus d'information sur le non-sexisme présumé des politiques économiques, voir Elson, Diane. *Male Bias in the Development Process*, Manchester, Manchester University Press, 1991.
- ⁴ C'est une approche intégrée de l'égalité entre les sexes.
- ⁵ Communication personnelle avec Danielle Ayotte, directrice, Direction des consultations et de la liaison — Politique commerciale (EBC), ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 24 mars 2000.
- ⁶ Voir <http://www.parl.gc.ca> pour les noms des personnes et des groupes qui ont participé aux audiences panacanadiennes du CPARCI.
- ⁷ La réponse du gouvernement du Canada au rapport du CPAECI sur les négociations de l'OMC et de la ZLEA se trouve sur le site <http://www.dfait-maeci.gc.ca>.
- ⁸ MacMillan, Kathleen. *Politique internationale en matière de commerce : Une introduction*, document rédigé pour Condition féminine Canada, Ottawa, Condition féminine Canada, 2000.
- ⁹ Les rapports des réunions fédérales-provinciales-territoriales des ministres du Commerce du 7 octobre 1999 et du 17 février 1999 se trouvent à la page Web <http://www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/consult-f.asp>, sous « Consultation des Canadiens ».
- ¹⁰ Canada Export en direct. « Rencontre à Ottawa des ministres du Commerce », Les titres du jour, le 20 mars 1999, <http://www.dfait-maeci.gc.ca/francais/news/newsletr/canex/990320af.htm>
- ¹¹ MacMillan, Kathleen. *Politique internationale en matière de commerce : Une introduction*, document rédigé pour Condition féminine Canada, Ottawa, Condition féminine Canada, 2000.
- ¹² D'après la liste des membres des GCSCE, EBC, 24 mars 2000.
- ¹³ Joekes, Susan et Ann Weston. *Women and the New Trade Agenda*, New York, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), 1994, p. 26.
- ¹⁴ D'après la liste des membres des GCSCE, EBC, 24 mars 2000.
- ¹⁵ Joekes, Susan et Ann Weston. *Women and the New Trade Agenda*, New York, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), 1994, p. 26.
- ¹⁶ Cette distinction est aussi signalée par Joekes et Weston, 1994, p. 26.
- ¹⁷ D'après la liste des membres des GCSCE, EBC, 24 mars 2000.
- ¹⁸ MAECI. « M. Marchi annonce la composition du Conseil consultatif d'Équipe Canada inc. », http://www.dfait-maeci.gc.ca/francais/news/press_releases/98_press/98_002f.htm, n° 2, 9 janvier 1998.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ <http://www.dfait-maeci.gc.ca>.

²¹ MAECI. « M. Marchi annonce la composition du Conseil consultatif d'Équipe Canada inc. », http://www.dfait-maeci.gc.ca/francais/news/press_releases/98_press/98_002f.htm, n° 2, 9 janvier 1998. Liste des membres en annexe.

²² Communication personnelle sous le sceau de l'anonymat.

²³ Mandat d'EBC : La Direction des consultations et de la liaison — Politique commerciale (EBC) élabore et met en oeuvre des stratégies pour coordonner les initiatives fédérales de consultation sur les politiques commerciales. La Direction donne du soutien et des conseils aux divisions du MAECI pour leurs initiatives d'information et de consultation sur les politiques commerciales; fournit à la population canadienne de l'information précise, claire et à jour sur le programme du Canada en matière de politiques commerciales; établit des mécanismes pour recueillir les opinions de la population canadienne sur les politiques commerciales, notamment pour les négociations et les ententes commerciales (p.ex., OMC, ALENA, ZLEA, ZLEE) et des questions connexes. Communication personnelle, Danielle Ayotte, directrice EBC, 24 mars 2000.

²⁴ Fonctions d'EBC : Plus précisément, EBC : i) gère et coordonne les relations fédérales-provinciales-territoriales en matière de politiques commerciales et l'échange constant d'information, de positions et de préoccupations à ce sujet; ii) gère et coordonne le processus des GCSCE qui formulent des conseils au ministre au sujet des politiques commerciales; iii) élabore et maintient, en collaboration avec d'autres directions, une série d'outils opérationnels comme le site Web *Négociations et accords commerciaux*, les bases de données électroniques de personnes-ressources, les calendriers de consultations et d'initiatives de sensibilisation, etc.; iv) élabore et maintient un réseau de parties intéressées; v) gère et coordonne, selon le mandat que lui confie la haute direction, des consultations multisectorielles sur des questions horizontales; et vi) collabore avec la Direction des communications à la préparation de stratégies et de produits de sensibilisation et de communication sur les politiques commerciales. Communication personnelle, EBC, 24 mars 2000.

²⁵ Page Web du MAECI, « Consultation des Canadiens », <http://www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/consult-f.asp>.

²⁶ MAECI, « Consultations sur les négociations de la ZLEA et de l'OMC : Consultations multisectorielles sur le programme commercial du Canada », http://www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/multi_summary-f.asp.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Marsden, Lorna. *Timing and Presence: Getting Women's Issues on the Trade Agenda*, version révisée (1) pour la réunion des 18 et 19 juillet du GUILD INN GROUP, Bangkok, Thaïlande, 1992.

³⁰ *Ibid.*

³¹ *Ibid.*

³² *Ibid.* Pour un bon résumé du rapport du Comité paritaire mixte spécial, consulter Marsden, 1992, p. 25.

³³ *Ibid.*

³⁴ *Ibid.*

³⁵ *Ibid.*

- ³⁶ Il importe de reconnaître que, dans toute coalition, différentes parties peuvent adopter différentes approches et stratégies politiques, mais qu'au-delà de ces divergences les parties travaillent de concert à un projet plus vaste et s'engagent à prendre certaines mesures. Pour plus de précisions sur les nuances entre les groupes du Réseau canadien d'action, consulter le Rapport canadien sur le développement, « Confronting the Global Economic Constitution », dans *Civil Society and Global Change*, Alison Van Rooy. (dir.), Ottawa, L'Institut Nord-Sud, chapitre 8, 1999.
- ³⁷ MacDonald, Martha. « Economic Restructuring and Gender in Canada: Feminist Policy Initiatives », rédigé pour l'atelier Gender and Macroeconomics Workshop donné à l'Université de l'Utah en juin, 1994, p. 19. Bashevkin, Sylvia. « Free Trade and Canadian Feminism: The Case of the National Action Committee on the Status of Women », dans *Analyses de Politiques*, vol. 15, n° 4, 1989, p. 303-375.
- ³⁸ *Ibid.* Pour plus de détails sur les différences entre les documents commandés par le CCCSF, consulter MacDonald, p. 18.
- ³⁹ Weston, Ann. *Les accords parallèles de l'ALENA et leurs incidences sur les femmes : Plus de peur que de mal?*, document présenté lors d'un atelier sur l'égalité économique, les 29 et 30 novembre, Ottawa, Condition féminine Canada, 1993.
- ⁴⁰ Griffin Cohen, Marjorie, Laura Ritchie, Michelle Swenarchuck et Leah Vosko. *Globalization: Some Implications and Strategies for Women*, Toronto, Comité canadien d'action sur le statut de la femme, 1998.
- ⁴¹ Gabriel, Christina et Laura Macdonald. « NAFTA, Women and Organizing in Canada and Mexico: Forging a Feminist Internationality », dans *Millennium: Journal of International Studies*, vol. 23, n° 3, hiver, 1994, p. 535-562.
- ⁴² Macdonald, Laura. « Trade with a Female Face: Women and the New International Trade Agenda », dans *Trade and the New Social Agenda*, de Caroline Thomas et Annie Taylor (dir.), Routledge, à paraître.
- ⁴³ *Ibid.* p. 22. Le groupe Mujer a Mujer s'est dissous en raison d'un manque de fonds.
- ⁴⁴ Pour plus d'information, voir le site Web de Common Frontiers, <http://www.web.net/comfront/>.
- ⁴⁵ Weston, Ann. *Les accords parallèles de l'ALENA et leurs incidences sur les femmes : Plus de peur que de mal?*, document présenté lors d'un atelier sur l'égalité économique, les 29 et 30 novembre, Ottawa, Condition féminine Canada, 1993.
- ⁴⁶ Macdonald, Laura. « Trade with a Female Face: Women and the New International Trade Agenda », dans *Trade and the New Social Agenda*, de Caroline Thomas et Annie Taylor (dir.), Routledge, à paraître.
- ⁴⁷ Guptill, Barbara et Carol Goldenberg, Elyn Swanson. *Evolving Trade Treaties: Threats or Opportunities*, The League of Women Voters of Seattle Education Fund, Seattle, États-Unis, avril 1999.
- ⁴⁸ International Centre for Trade and Sustainable Development (ICTSD). *Accreditation Schemes and Other Arrangements for Public Participation in International Fora: A Contribution to the Debate on WTO and Transparency*, Genève, ICTSD, novembre 1999.
- ⁴⁹ Joekes, Susan et Ann Weston. *Women and the New Trade Agenda*, New York, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), 1994, p. 30.
- ⁵⁰ Selon Women Working Worldwide, la direction du GATT est exclusivement masculine (cité dans Macdonald).
- ⁵¹ La liste complète des membres de la délégation « officielle » du Canada à la troisième réunion des ministres de l'OMC, à Seattle, en décembre 1999, se trouve sur le site Web du MAECI, <http://www.dfait-maeci.gc.ca>.

- ⁵² Communiqué daté du 12 décembre 1996. « WTO is Gender Blind ». On en trouvera copie dans *ICDA Journal: Focus on Trade and Development*, vol. 5, n° 1, 1997, p. 55-56.
- ⁵³ Vander Stichele, Myriam. *The Need for a Gender Analysis of the WTO: Ghana Case Study*, IWGGT, 1998.
- ⁵⁴ Riley, Maria. *Trade is a Woman's Issue: Women at the WTO Third Ministerial in Seattle*, rapport du Centre of Concern, janvier 2000. Rapport affiché sur le site Web du Centre of Concern, <http://www.org/coc>.
- ⁵⁵ *Ibid.*
- ⁵⁶ Pour un compte rendu de ces initiatives, consulter Halle, Angela. « Follow-Up Meeting », dans *ICDA Journal: Focus on Trade and Development*, vol. 5, n° 1, 1997, p. 56.
- ⁵⁷ Ces efforts ont porté fruits. Dans le contexte des Nations Unies, le programme commercial du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), porte surtout sur les différences des répercussions des politiques commerciales selon le sexe et sur le point de vue des femmes et des hommes dans le processus d'élaboration des politiques commerciales. En plus de commander des études et d'autres ressources sur les différences entre les sexes et le commerce, UNIFEM contribue à l'établissement de ressources sur ce sujet aux échelons mondial, régional et national. Plus de plus amples renseignements sur le travail d'UNIFEM, consulter <http://www.unifem.undp.org>. Un autre organisme onusien, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), a organisé, en 1999, un atelier de spécialistes sur le commerce, le développement durable et la femme. Selon le sommaire présidentiel de cet atelier de préparation à la X^e CNUCED, le peu d'attention porté aux différences entre les sexes lors de la négociation d'accords commerciaux internationaux et d'ententes commerciales infrarégionales et régionales a suscité un vif intérêt. Un compte rendu complet de l'atelier est affiché à <http://www.unctad.org>. Les organismes voués à la promotion de l'égalité des femmes ont aussi vu dans les conférences mondiales (Nations Unies) un outil pour amorcer l'intégration de l'égalité entre les sexes aux politiques commerciales, comme en fait foi la *Declaration for Economic Justice and Women's Empowerment* issue des réunions du comité préparatoire de la Commission de la condition de la femme pour l'examen Beijing +5, en mars 1999. L'influence de ces organismes ainsi que l'accumulation de documents sur les conséquences sur chacun des sexes des politiques économiques, des restructurations de l'économie, des ajustements structurels et de la libéralisation des échanges commencent à se faire sentir. La réunion officielle Beijing +5 et le Sommet mondial pour le développement social SMDS +5 font référence à la mondialisation et aux effets distincts de la libéralisation du commerce sur la femme.
- ⁵⁸ Consulter, par exemple, Charnovitz, Steve. « Participation of Non-Governmental Organizations in the World Trade Organization », dans *Journal of International Economic Law*, printemps, vol. 17, n° 1, 1996.
- ⁵⁹ Pour plus de détails sur le projet Women Working Worldwide de l'OMC, communiquer avec l'Université de Manchester, Royaume-Uni., <http://www.women-ww@mcr1.poptel.org.uk>.
- ⁶⁰ On trouvera le rapport sur le séminaire de la Grenade, la planification et les résultats du projet sur les différences entre les sexes et le commerce, ainsi que de l'information sur les activités d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes à l'OMC sur le site <http://www.coc.org>.
- ⁶¹ Voir les négociations de l'OMC sur l'agriculture et les services (Press/167). Les statistiques présentées sur l'emploi en agriculture, dans l'industrie et les services pour toutes les économies membres de l'OMC en 1980 et 1990 sont ventilées selon le sexe.
- ⁶² Réseau d'information du Sommet des Amériques. *The Summit Process*, <http://www.summit-america.org/Summit-papers/Summit-Process.html>, p. 1.
- ⁶³ Shamsie, Yasmine. *Engaging with Civil Society: Lessons from the OAS, FTAA and Summits of the Americas*, Ottawa, L'Institut Nord-Sud (INS), Fondation canadienne pour les Amériques (FOCAL) et Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (CIDPDD), janvier 2000. Pour une ventilation des

72 communications (dont quatre traitent de questions liées à l'égalité des sexes), consulter <http://www.newecon.org/global/Trade/FTAA-Analysis.html>.

⁶⁴ MAECI. « M. Marchi annonce la composition du Conseil consultatif d'Équipe Canada inc. », http://www.dfait-maeci.gc.ca/francais/news/press_releases/98_press/98_002f.htm, n° 2, 9 janvier 1998.

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ Pour plus de détails sur l'Hemispheric Social Alliance, voir <http://www.web.net/>.

⁶⁷ Pour le texte intégral du document *Alternatives for the Americas*, voir <http://www.globalexchange.org>.

⁶⁸ Pour le rapport final du Forum de la société civile des Amériques, voir http://www.web.net/~comfront/cf_doc_final_report.html.

⁶⁹ Pour plus de détails sur les efforts déployés par Women's Edge afin d'intégrer une perspective qui tient compte des différences entre les sexes dans les négociations et les politiques commerciales, voir <http://www.womensedge.org>.

⁷⁰ *Civil Society vis-à-vis regional and hemispheric integration III*, http://lanic.utexas.edu/project/sela/eng_docs/spclxxciodi1-2000-3.html.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² *Ibid.*

⁷³ Pour plus d'information sur le petit déjeuner des femmes dirigeantes et le rapport final de février 2000 de la délégation de la Fondation internationale pour les systèmes électoraux (FISE) et de l'ACDI au petit déjeuner des femmes leaders des Amériques organisé par le Forum des gens d'affaires des Amériques, à Toronto, en Ontario, du 1^{er} au 3 novembre 1999, voir <http://www.abfcanada.com/french/womens.html>.

⁷⁴ Gibb, Heather. *Pleins feux sur l'égalité entre les sexes : Guide d'introduction à l'APEC*, Ottawa, L'Institut Nord-Sud, 1997.

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ Sous-comité interministériel sur les rapports sociaux entre les sexes au sein de l'APEC. *Strategies for Advancing Gender Perspectives in APEC/YCAP*, projet du Sous-comité, 6 février 1996.

⁷⁹ Secrétariat de l'APEC. *Gender Related Developments in APEC 1995-2000*, 2000.

⁸⁰ Vancouver Status of Women. *Women Oppose Corporate Globalization*, Vancouver, VSW, 9 octobre 1997.

⁸¹ *Ibid.*

⁸² Grandea, Nona. *Engendering the Asia-Pacific Economic Cooperation*, Forum de l'APEC, document produit pour la 2^e session de la réunion du Réseau des femmes dirigeantes de l'APEC, qui a eu lieu à Hull, du 13 au 16 septembre, Ottawa, Condition féminine Canada, 1997, p. 7.

Références

- Bakker, Isabella (dir.). *The Strategic Silence: Gender and Economic Policy*, Londres, Zed Books, 1994.
- Bakker, Isabella (dir.). *Rethinking Restructuring: Gender and Change in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1996.
- Beneria, Lourdes et Amy Lind. *Engendering International Trade; Concepts, Policy and Action*, N. pl: Gender, Science and Development Programm et Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), document de travail du GSD n° 5, juillet 1995.
- Blacklock, Cathy. *Les Canadiennes et le commerce : Survol des principaux enjeux*, document de réflexion rédigé pour Condition féminine Canada, Ottawa, Condition féminine Canada, août 2000.
- Charnovitz, Steve. « Participation of Non-Governmental Organizations in the World Trade Organization », dans *Pennsylvania : Journal of International Economic Law*, vol. 17, n° 1, printemps 1996.
- Cohen, Marjorie Griffin, Laura Ritchie, Michelle Swenarchuck et Leah Vosko. *Mondialisation : incidences et stratégies pour les femmes*, Toronto, Comité canadien d'action sur le statut de la femme, 1998.
- Elson, Diane. *Male Bias in the Development Process*. Manchester, Angleterre, Manchester University Press, 1991.
- Falk, Richard. *Predatory Globalization: A Critique*, Malden, Massachusetts, Polity Press, 1999.
- Falk, Richard. « State of Siege: Will Globalization Win Out? », dans *International Affairs*, vol. 73, n° 1, 1997, p. 123-136.
- Gabriel, Christina et Laura Macdonald. « NAFTA, Women and Organizing in Canada and Mexico: Forging a Feminist Internationality », dans *Millennium: Journal of International Studies*, vol. 23, n° 3, hiver 1994, p. 535-562.
- Gibb, Heather. *Pleins feux sur l'égalité entre les sexes : Guide d'introduction à l'APEC*, Ottawa, L'Institut Nord-Sud, 1997.

- Giddens, Anthony. *Runaway World: How Globalization is Reshaping our Lives*, New York, Routledge, 2000.
- Goodings, Stewart. *Broadening Public Engagement in APEC*, document de consultation, Ottawa, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 17 mai 1999.
- Grande, Nona. *Engendering the Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC Forum)*, document produit pour la deuxième séance de la réunion du Réseau des femmes dirigeantes, Ottawa-Hull, du 13 au 16 septembre 1997, Ottawa, Condition féminine Canada.
- Guptill, Barbara, Carole Goldenberg et Elyn Swanson. *Evolving Trade Treaties: Threats or Opportunities*, Seattle, The League of Women Voters of Seattle Education Fund, avril 1999.
- Hart, Michael. *What's Next? Canada, the Global Economy and the New Trade Policy*, Ottawa, Centre de droit et de politique commerciale, 1994.
- Hart, Michael. *Trade-Why Bother?*, Ottawa, Centre de droit et de politique commerciale, 1992.
- Informal Working Group on Gender and Trade (IWGGT). *Gender and Trade; Some Conceptual and Policy Links*, Genève, IWGGT, 1998.
- Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD)/Centre for Policy Dialogue (CPD). *Working Toward a More Equitable Macro-Economic Agenda*, rapport de l'atelier de l'UNRISD/CPD, Rajendrapur, Bangladesh, du 26 au 28 novembre 1996, Genève, UNRISD, 1997.
- International Centre for Trade and Sustainable Development (ICTSD). *Accreditation Schemes and other Arrangements for Public Participation in International Fora : A Contribution to the Debate on the WTO and Transparency*, Genève, ICTSD, novembre 1999.
- Joekes, Susan et Ann Weston. *Women and the New Trade Agenda*, New York, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), 1994.
- Kalb, Don (dir.). *The Ends of Globalization: Bringing Society Back In*. Lanham, Maryland, Rowman and Littlefield Publishers, 2000.
- Keller-Herzog, Angela. *Mondialisation et problématique hommes-femmes — réflexions et interventions en matière de développement*, préparé pour la Direction de l'intégration de la femme au développement et de l'égalité des sexes, Agence canadienne de développement international, décembre 1996.

- Macdonald, Laura. « Trade with a Female Face: Women and the New International Trade Agenda », de Caroline Thomas et Annie Taylor (dir.), *Trade and the New Social Agenda*, Pl : Routledge, à paraître.
- Macdonald, Laura. *Gender and Canadian Trade Policy: Women's Strategies for Access and Transformation*, à paraître.
- MacDonald, Martha. *Economic Restructuring and Gender in Canada: Feminist Policy Initiatives*, communication rédigée pour le Gender and Macroeconomic Workshop, Université du Utah, juin 1994.
- Marchand, Marianne et Anne Sisson Runyan (dir.). *Gender and Global Restructuring: Sightings, Sites and Resistances*, Londres, Routledge, 2000.
- Marsden, Lorna. *Timing and Presence: Getting Women's Issues on the Trade Agenda*, version révisée (1) préparée pour la réunion des 18 et 19 juillet du GUILD INN GROUP, Bangkok, Thaï lande, 1992.
- Marsden, Lorna. *The Policy Implications for Gender Equality Issues in APEC*, Conference of Senior APEC Leaders' Network from APEC Economies, Manille, Philippines, octobre 1996.
- Martin, Hans-Peter et Harold Schumann. *Le piège de la mondialisation : l'agression contre la démocratie et la prospérité*, Montréal, Black Rose, 1998.
- O'Brien, Robert, et al. *Contesting Global Governance: Multilateral Economic Institutions and Global Social Movements*, Londres, Cambridge University Press, 2000.
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). *Rapport mondial sur le développement humain 1995*, Paris, Economica, 1995.
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). *Rapport mondial sur le développement humain 1996*, Paris, Economica, 1996.
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). *Rapport mondial sur le développement humain 1999*, Bruxelles, Université De Boeck, 1999.
- Rapport canadien sur le développement. « La société civile canadienne devant la "constitution économique mondiale" », dans Alison Van Rooy (dir.), *La société civile et le changement mondial*, Ottawa, L'Insitut Nord-Sud, 1999.
- Rebick, Judy. *Imagine Democracy*, Toronto, Stoddart, 2000.
- Riley, Maria. *Trade is a Woman's Issue: Women at the WTO Third Ministerial in Seattle*, rapport du Centre of Concern, 2000. [Recensé en janvier 2000.] <<http://www.org/coc>>.

Scholte, Jan Aart. « The WTO and Civil Society », dans *Journal of World Trade*, Kluwer Law International, Royaume-Uni, vol. 33, n° 1, 1999, p. 107-123.

Scholte, Jan Aart. « Global Civil Society: Changing the World », dans *CSGR Working Paper*, n° 31, 1999(b).

Sen, Gita et Caren Grown. *Development, Crises, and Alternative Visions: Third World Women's Perspectives*, New York, Monthly Review Press, 1987.

Shamsie, Yasmine. *Engaging with Civil Society: Lessons from the OAS, FTAA and Summits of the Americas*, Ottawa, L'Institut Nord-Sud, Fondation canadienne pour les Amériques et Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, janvier 2000.

Sinclair, Scott. *The WTO: What Happened in Seattle? What's Next In Geneva?*, Ottawa, Centre canadien de politiques alternatives, 2000.

Stubbs, Richard et Geoffrey Underhill (dir.). *Political Economy and the Changing Global Order*, Oxford, Oxford University Press, 2000.

Vancouver Status of Women. « Impacts of Corporate Globalization on Women », dans *Women Oppose Corporate Globalization*, Vancouver, Vancouver Status of Women, 1997.

Vander Stichele, Myriam. *The Need for a Gender Analysis of the WTO: A Ghana Case Study*, IWGGT, 1998.

Weston, Ann. *Les accords parallèles de l'ALENA et leur incidence sur les femmes : Plus de peur que de mal?*, communication présentée à l'Atelier sur l'égalité économique, les 29 et 30 novembre 1993, Ottawa, Condition féminine Canada.

Weston, Ann. *Gender and Trade: A Millennium Round Agenda?*, document présenté au APEC Study Centre, juin 1999.

Woman to Woman. *Changing Economies: Free Trade and the Global Agenda: Bringing Women into the Picture*, Toronto, Women to Women Global Strategies, 1993.

Commentaires

Vos commentaires sont les bienvenus. Veuillez détacher le présent formulaire et l'envoyer à l'adresse suivante :

Condition féminine Canada
Direction de l'élaboration et de l'analyse des politiques
123, rue Slater, 10^e étage
Ottawa (Ontario)
K1P 1H9
Télécopieur : (613) 947-0530

1) Parlez-nous de vous (Cochez la case qui convient)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Organisation féminine (groupe de femmes) | <input type="checkbox"/> Université |
| <input type="checkbox"/> Organisation autochtone | <input type="checkbox"/> Gouvernement fédéral ou institution nationale |
| <input type="checkbox"/> Organisation ou groupe ethnoculturel | <input type="checkbox"/> Gouvernement ou institution provincial ou territorial |
| <input type="checkbox"/> Organisation de jeunes | <input type="checkbox"/> Association ou corporation professionnelle |
| <input type="checkbox"/> Organisation de personnes âgées | <input type="checkbox"/> Secteur privé ou entreprise |
| <input type="checkbox"/> Organisation masculine | <input type="checkbox"/> Organisation syndicale |
| <input type="checkbox"/> Centre de santé, clinique médicale, hôpital, etc. | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) _____ |
| <input type="checkbox"/> École (primaire, secondaire) | |
| <input type="checkbox"/> Collège, cégep | |

2) Où vivez-vous? (Cochez une case)

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Alberta | <input type="checkbox"/> Nouvelle-Écosse | <input type="checkbox"/> Terre-Neuve |
| <input type="checkbox"/> Colombie-Britannique | <input type="checkbox"/> Nunavut | <input type="checkbox"/> Territoires du Nord-Ouest |
| <input type="checkbox"/> Île-du-Prince-Édouard | <input type="checkbox"/> Ontario | <input type="checkbox"/> Yukon |
| <input type="checkbox"/> Manitoba | <input type="checkbox"/> Québec | |
| <input type="checkbox"/> Nouveau-Brunswick | <input type="checkbox"/> Saskatchewan | <input type="checkbox"/> Extérieur du Canada |

3) Quel intérêt avez-vous ou votre organisation a-t-elle à l'égard des questions de politique liées au commerce international?

4) Travaillez-vous présentement à des questions les répercussions du commerce sur les sexes?

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
|------------------------------|------------------------------|
- Dans l'affirmative, veuillez préciser** (Cochez toutes les cases applicables)
- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Recherche | <input type="checkbox"/> Renforcement des capacités | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) _____ |
| <input type="checkbox"/> Défense des droits | <input type="checkbox"/> Connaissances économiques | |

5) Si vous ne travaillez pas présentement à ces questions, les documents vous ont-ils incité à en apprendre davantage sur les répercussions du commerce sur les sexes?

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
|------------------------------|------------------------------|

Dans la négative, pourquoi? _____

6) **Ces documents vous ont-ils été utiles ou ont-ils servi à votre organisation?** (Cochez une case)

Oui

Non

Veillez préciser _____

7) **Comment vous êtes-vous servi de ces documents?**

8) **Quels documents ou quelles parties de ces documents ont le plus servi (documents ou passages en langue courante, contenu, détails, etc.)?**

Les Canadiennes et le commerce : Survol des principaux enjeux

Politique internationale en matière de commerce : Une introduction

Commerce international : Intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans le processus d'élaboration des politiques – Initiatives et bonnes pratiques

Commentaires

9) **Croyez-vous que d'autres recherches sont nécessaires dans l'un ou l'autre des domaines couverts par ces documents? Veuillez expliquer.**

10) **Quels sujets supplémentaires liés aux répercussions du commerce sur les sexes aimeriez-vous voir aborder dans le cadre de nouvelles recherches? Veuillez expliquer.**

11) **Nous aimerions également recevoir tout autre commentaire que vous aimeriez formuler au sujet des documents.**

Merci!

Nom (facultatif) :

Organisation :

Courriel :

Veillez prendre note que tous les renseignements personnels recueillis dans ce formulaire sont protégés en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels